

Conseil de gestion

Séance du 23 janvier 2026

Délibération, PNMEGMP_del_cdg_2026_03,

portant validation du rapport d'activités de l'année 2025 du Parc

Le conseil de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis,

Vu le Code de l'environnement, notamment l'article R334-33-8,

Vu le décret n°2019-1580 du 31 décembre 2019 relatif à l'Office français de la biodiversité,

Vu le décret n°2015-424 du 15 avril 2015 portant création du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis,

Vu l'arrêté inter préfectoral modifié n° 2025/212 du 7 janvier 2026 portant désignation des membres du conseil de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis,

Vu le plan de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis approuvé le 13 avril 2018 par le conseil de gestion du Parc et par le conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité le 26 juin 2018,

Vu la délibération 2021-01 du 15 octobre 2021 portant modification du règlement intérieur du conseil de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis approuvé le 24 novembre 2015 par le conseil d'administration de l'Agence des aires marines protégées,

Considérant que le quorum est atteint et après en avoir valablement délibéré, adopte la décision suivante :

ARTICLE 1 :

Le rapport d'activités de l'année 2025 du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis est approuvé. Il est annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2 :

Le directeur-général de l'Office français de la biodiversité est chargé de l'application de la présente délibération qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'Office.

Le président du conseil de gestion,



Jean Prou

Rapport d'activités 2025

Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

Soumis à la validation du Conseil de gestion du 23 janvier 2026

**Parc naturel marin de l'estuaire
de la Gironde et de la mer des Pertuis**

93 rue de la République
17300 Rochefort – Tél : 05 46 36 70 51

parc-marin-gironde-pertuis.fr
parcmarin-girondepertuis@ofb.gouv.fr

Sommaire

1. Les actions phares
2. La vie du Parc en 2025
 - La gouvernance
 - Les avis
 - Les moyens humains et financiers
3. La mise en œuvre du programme d'actions
 - Connaître
 - Accompagner
 - Protéger
4. Annexe

Préambule

Le plan de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis a été validé en 2018, et fixe les objectifs à atteindre à 15 ans sur l'ensemble des orientations de gestion définies dans son décret de création.

Pour atteindre ces objectifs d'un point de vue opérationnel, des stratégies d'actions triennales sont définies et des programmes d'actions annuels mis en œuvre.

Les actions mises en œuvre en 2025 s'inscrivent dans la stratégie 2025-2027, composée des cinq axes suivants :

- Élaborer une stratégie d'actions sur l'eau (qualité et quantité),
- Se doter d'un socle cartographique actualisé des zones fonctionnelles,
- Finaliser et mettre en œuvre la stratégie de restauration des secteurs d'estran les plus dégradés, initier une stratégie sur le milieu subtidal,
- Diminuer globalement les pressions sur les secteurs les plus sensibles et en particulier finaliser l'analyse risque pêche pour la pêche professionnelle et initier une démarche similaire pour la pêche de loisir,
- Partager et rendre accessibles les actions et résultats des travaux du Parc.

En 2025 plusieurs des actions décrites dans ce rapport d'activités ont permis de préparer la mise en œuvre de plusieurs axes, notamment l'actualisation du socle cartographique des zones fonctionnelles et l'élaboration de la stratégie eau. Les travaux sur l'analyse risque pêche pour la pêche professionnelle et sur la stratégie restauration se sont poursuivis en vue d'une finalisation courant 2026, et la diffusion des résultats des travaux du Parc, notamment via le plan de gestion dynamique, reste une priorité permanente pour l'ensemble de l'équipe.

L'Office français de la biodiversité a finalisé l'élaboration de son Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) en 2025. Celui-ci définit des objectifs opérationnels « métiers » organisés autour de trois leviers d'action : connaître, accompagner et protéger. Il a donc été choisi que le rapport d'activités 2025 du Parc reprenne cette organisation pour identifier au mieux la contribution des actions du Parc à l'atteinte des objectifs du COP de l'OFB.

1. Les actions phares en 2025

Évaluation des scénarios de mesures issues de l'analyse risque pêche

Le projet ARPEGI, initié en 2023, avait permis d'établir les niveaux de risque d'atteinte aux objectifs de conservation des habitats et espèces Natura 2000 par les activités de pêche professionnelle. Ces niveaux de risques ont été stabilisés et présentés au conseil de gestion début 2025. Des scénarios de mesures de gestion visant à réduire ce risque ont été élaborés et leurs impacts socio-économiques et environnementaux ont été évalués pendant l'année. Ces évaluations permettront d'aider à la décision du conseil de gestion quant aux mesures à proposer aux autorités compétentes pour finaliser l'analyse risque pêche.

2025 : 10 ans et « Année de la mer »

A l'occasion des 10 ans du Parc, les projets artistiques initiés grâce à l'appel à projet "De l'art à la mer", lancé en 2023, ont permis de sensibiliser différents publics aux enjeux écologiques marins et à la relation entre l'Homme et la mer. Productions de podcasts, bande dessinée, expositions labellisées "Année de la mer" ont maillé le territoire à la rencontre des habitants, touristes, jeunes publics (scolaires et 12-25 ans). Pour la deuxième année, nous avons ouvert nos locaux à plus de 1700 visiteurs le temps de 2 expositions, durant 14 jours en juin et septembre, et le Parcours "Immersion entre estuaires et mer" au fort Liédot, également labellisé Année de la mer, a permis d'accueillir plus de 22 000 visiteurs.

Stabilisation des niveaux de risque en mars 2025 et démarrage de la définition de mesures

En 2024, le Parc a finalisé l'évaluation des risques pour la conservation des Habitats et Espèces d'intérêt communautaire (projet ARPEGI). Ces niveaux de risque ont été stabilisés et présentés au conseil de gestion en mars 2025. Depuis 2023, un travail a été engagé pour élaborer différents scénarios de mesures permettant de réduire les risques. Certains de ces scénarios ont fait l'objet d'une évaluation d'impact économique par l'intermédiaire d'un bureau d'étude spécialisé qui a pu exploiter les données économiques produites par les professionnels de la pêche. Ces scénarios ont également fait l'objet d'une évaluation des gains écologiques qu'ils généreraient sur les enjeux environnementaux, notamment grâce à l'appui d'un groupe d'experts. L'objectif de l'équipe du Parc est d'aboutir à des scénarios de mesures à présenter au conseil de gestion mi-2026.

Protection du Gravelot à collier interrompu : l'effort collectif porte ses fruits !

Le Parc coordonne à l'échelle de son territoire les campagnes de protection du Gravelot à collier interrompu. Ainsi depuis 6 ans, les opérations de mise en défens des nids, de sensibilisation des publics et de recensement sont réalisées en étroite collaboration avec de nombreux partenaires. Grâce à la mobilisation de 50 observateurs sur 173 km de plages prospectées chaque mois d'avril à juillet, et plus de 740 données collectées, l'année confirme le rôle majeur du territoire dans la reproduction de cette espèce littorale protégée. Ce travail collectif a permis de recenser au moins 166 couples de Gravelot à collier interrompu, et un effectif record de poussins pour le territoire. En juillet, jusqu'à 175 poussins ont été observés en simultané !

Enlèvement d'un véhicule hors d'usage sur l'estran

Dans le cadre des inventaires terrain réalisés dans le cadre de l'élaboration de la stratégie restauration, une épave de voiture a été identifiée sur l'estran sous le pont de l'île d'Oléron (Le Château d'Oléron). Après recherche, contacts avec la gendarmerie et les services de l'État, il a été proposé une prise en charge de l'enlèvement de cette épave par la DDTM17 et le Parc naturel marin. L'objectif est de contribuer à améliorer l'état du milieu dans le secteur concerné, par la dépollution du milieu. Après avoir confirmé la faisabilité technique et mené conjointement avec la DDTM17 l'ensemble des procédures administratives nécessaires, l'épave a pu être retirée fin novembre 2025 grâce à une commande groupée entre la DDTM17 et Parc.

Réorganisation de l'équipe du Parc

Après le départ de plusieurs agents vers de nouvelles voies professionnelles, des recrutements ont permis de stabiliser l'équipe opérations constituée de 7 personnes. Quant au service ingénierie, il est désormais pourvu d'un chef de service et d'une nouvelle coordinatrice de projets, en charge des écosystèmes marins. L'équipe du Parc, basée à Rochefort, compte aujourd'hui 17 postes permanents et a bénéficié en 2025 de renforts humains : 3 agents recrutés sur fonds européens, 1 CDD de 6 mois, 3 apprentis, 1 ESC et 2 stagiaires. Un local technique situé sur la place portuaire du Grand port maritime de La Rochelle accueille ponctuellement les inspecteurs de l'environnement pour les missions en mer, à bord de notre bateau "L'Armogan".

2. La vie du Parc en 2025

La gouvernance

Les réunions des instances

	Janv	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct.	Nov	Déc
Conseil de gestion Taux de participation			20/03 52.86%	18/04 65.71%			08/07 45.71%					
Bureau Taux de participation			10/03 85.71%								14/11 76.19%	

En 2025, le conseil de gestion a été réuni 3 fois et le bureau 2 fois.

Le conseil de gestion a été sollicité pour **avis conforme** une fois cette année sur le renouvellement de l'autorisation de dragage du port de plaisance de La Rochelle. L'avis rendu est favorable, assorti de prescriptions visant notamment à éviter et réduire les effets des rejets sur les écosystèmes marins.

Le conseil et le bureau se sont également prononcés par **avis simple ou consultatif** sur plusieurs projets : l'unité de production de saumon Pure Salmon au Verdon-sur-Mer (avis réservé), la création de Zones de Mouillages et d'Équipements Légers aux Portes-en-Ré (avis favorable avec réserves et prescriptions) et à Puyravault (avis favorable avec prescriptions), ainsi que sur les projets d'arrêtés encadrant la pratique de la pêche professionnelle à la senne danoise dans la partie néo-Aquitaine du Parc (avis favorable).

Comme chaque année, le conseil de gestion a validé en début d'année le rapport d'activité de l'année précédente et le programme d'action de l'année en cours. Les réunions ont également été l'occasion d'informer les membres sur plusieurs projets structurants concernant le Parc : le schéma de dragage de la mer des Pertuis et l'avancement de l'Analyse Risque Pêche. Les évolutions de l'équipe du Parc, liées à la réorganisation des services et aux recrutements permis par les financements extérieurs ont également été présentées au bureau en novembre.

La représentation du Parc

Des représentants de l'équipe ou du conseil de gestion du Parc siègent dans plusieurs instances et comités techniques du territoire :

- Commissions locales de l'Eau des six Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE)
- Commissions littorales des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE) des Comités de bassin Adour-Garonne et Loire-Bretagne
- Comité de bassin du SDAGE Loire-Bretagne
- Comités de pilotage des projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) et des contrats de territoires milieux aquatiques (CTMA)
- Comités consultatifs des cinq Réserves Naturelles Nationales (RNN) du territoire du Parc
- Comité de pilotage et groupes de travail de la RNN de Bonne-Anse
- Comités de pilotage des sept sites Natura 2000 « terre-mer » dont une partie se situe dans le Parc
- Comité de pilotage élargi Opération Grand Site Gavre du Payré
- Comités Opérationnels de Lutte contre la Délinquance Environnementale (COLDEN) de Vendée, Charente-Maritime et Gironde
- Missions Inter-Services de l'Eau et de la Nature (MISEN) des trois départements

- Comités départementaux opérationnels (CODOP) des trois départements
- Commissions Cultures Marines de Charente-Maritime, Gironde et Vendée
- Groupes d'Action Locale pour la Pêche et l'Aquaculture (GALPA)
- Participation à certaines réunions de bureau ou de conseil d'administration des Comités des pêches et des comités régionaux de la conchyliculture
- Comités techniques des profils de vulnérabilité conchylicole
- GT Anguille en baie de l'Aiguillon
- Commissions nautiques locales
- Comité départemental de suivi de la pêche maritime de loisir (17)
- Comités de suivi de travaux (Port Atlantique La Rochelle, dragages...)
- Comité Académique Education au Développement Durable
- Rencontres nationales Aires Educatives

Moyens humains et financiers

Les moyens financiers

En 2025, le budget notifié par l'OFB au Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis était de 1,6 M € d'autorisations d'engagement, hors masse salariale et gros investissements (immobilier, moyen nautique, véhicules). À ce budget, il faut ajouter :

- le montant alloué par l'observatoire éolien aux actions d'amélioration de la connaissance de la mégafaune marine (oiseaux et mammifères marins) portées par le Parc en 2025 sur des projets pluriannuels 2024-2026 ou 2024-2027 : 132 000€ engagés en 2025 ;
- la subvention de la DREAL à hauteur de 150 000 € pour appui à la rédaction du volet marin des documents d'objectifs des 18 sites Natura 2000 mixtes terre-mer majoritairement terrestres ;
- la contribution financière de France Filière Pêche sur le projet ACOST porté par Ifremer et visant à mieux connaître les stocks de maigre à l'échelle du golfe de Gascogne : 65 000 € ;
- des financements de la région Nouvelle-Aquitaine, validés avant 2025, ont fait l'objet de remontées de dépenses en 2025 et seront payés courant 2026.

Le budget 2025 a été exécuté à 77%, les crédits restants ont été re-ventilés dans les budgets des autres Parcs naturels marins en cours d'année au gré des dialogues de gestion budgétaire, pour prendre en compte le retard pris dans le calendrier prévisionnel de certaines actions.

Les moyens logistiques et immobiliers

Depuis fin 2020, le Parc dispose d'un navire, semi-rigide de 9 m Zodiac Milpro afin de répondre à la diversité des missions du Parc en mer, dans les estuaires et sur l'estran. Son port d'attache est le port de service du Grand port maritime de La Rochelle et ponctuellement pour des missions à l'ouvert de l'estuaire de la Gironde notamment, il est amarré à Royan. La flotte automobile du Parc est constituée de 9 véhicules. Le siège du Parc naturel marin se situe depuis 2024 à Rochefort, dans les locaux mutualisés avec le service départemental de Charente-Maritime de l'OFB et la Brigade Mobile d'Intervention de l'OFB, et dispose d'une salle de réunion pour la tenue des conseils de gestion notamment.

L'équipe du Parc

Initialement organisée en trois unités, l'équipe du Parc s'est réorganisée en 2025 pour constituer deux services : un service ingénierie et un service opérations, accompagnés d'une assistante administrative et d'une chargée de communication directement rattachées à la direction. Les chefs des deux services ont été recrutés en juin et novembre.

Les agents de terrain du service opérations ont fait l'objet d'un important renouvellement en 2025, lié à plusieurs départs. En plus du chef de service, trois nouveaux agents ont ainsi rejoint l'équipe cette année. Leur première année d'exercice est marquée par un important parcours

de formation pour leur permettre de bénéficier du statut d'inspecteur de l'environnement, ainsi que des qualifications nautiques (navigation et plongée professionnelle).

Le service ingénierie, composé de cinq agents permanents, a également pu être renforcé par trois agents en contrat de projet financé par des fonds extérieurs, et par une apprentie préparant un diplôme de Master en alternance.

Deux apprenties accompagnent également la chargée de communication et l'assistante administrative sur des fonctions transversales.

Fin 2025, l'équipe du Parc est ainsi composée de dix-sept agents sur poste permanent et d'une agente à mi-temps, trois agents en CDD sur projet, et trois apprenties. Des renforts sont prévus en 2026 avec le recrutement en cours, fin 2025, d'une engagée du service civique et de deux agents en CDD sur projet.

(Cf. organigramme en annexe 1, p.29)

3. La mise en œuvre du programme d'actions 2025

Tableau récapitulatif des projets menés

Connaître			
Acronyme	Nom du projet	Réalisé	Page
Connaître les espèces marines			
SPEE 2	Suivi de la mégafaune marine par observation aérienne	Oui	10
GCI	Préservation du Gravelot à collier interrompu	Oui	10
SUMAC	Suivi des macreuses noires	Oui	10
OIMAR	Suivi embarqué des oiseaux marins	Oui	11
	Amélioration de la connaissance sur les moulières à <i>Modiolus barbatus</i>		11
	Nudibranches des Pertuis	Oui	11
SUIVINOUR	Suivi l'état de santé des nourriceries	Oui	12
ACOST	Évaluation de la population de maigres	En partie	12
AGEPOP	Amélioration de la connaissance de la raie brunette	Oui	12
	Exploitation durable des gisements de palourdes	Oui	13
	Suivi émission larvaires et captage de moules et d'huîtres	Oui	13
REFONA 2	Restauration et conservation de l'huître plate		13
Connaître les habitats marins			
SEEHAB	Surveillance de l'état écologique des habitats benthiques	Oui	14
TRADTYPO	Vérification et actualisation du socle de données cartographiques des habitats marins	Oui	14
EVALG 2	Suivi de la vitalité des communautés algales d'estran	Initié en 2025	14
CARAMEL	Étude surfacique des habitats d'hermelles	Oui - Clôturé	14
	Distribution spatiale et état écologique du banc de maërl dans le Parc	Oui	15
ORION	Observatoire de la ressource trophique pélagique disponible pour les coquillages	Oui	15
Connaître la qualité de l'eau et les débits			
	Suivi de la qualité de l'eau à partir de sondes multiparamètres	Oui	16
MADE	Surveillance des macro et microdéchets échoués sur le littoral	Oui	16
Connaître les Interactions entre activités humaines et milieu marin			
CONCHAB	État des lieux des interactions conchyliculture et habitats à enjeux majeurs	Oui	17
PLAIZPARC	Test et suivi de l'efficacité des mouillages de moindre impact sur les herbiers de zostères	Oui	17

Accompagner

Accompagner les usagers			
LIFE EMM	Accompagnement des activités de loisirs nautiques	Oui	18
	Accompagnement pour une pêche de loisir durable	Oui	18
	Mise en œuvre de la stratégie de sensibilisation des acteurs portuaires	Oui	18
	Mise en œuvre et suivi du Schéma de dragages Mer des Pertuis	Oui	19
LIFE EMM	Réduction des captures accidentelles par la pêche professionnelle	Oui	19
Accompagner les décideurs			
	Contributions techniques	Oui	19
ZPF	Renforcement technique démarche Zones Protection Forte (ZPF)	Oui	20
ARPEGI	Poursuite de l'analyse risque pêche (ARP)	Oui	20
	Stratégie d'action « Eau »	Reporté 2026	20
Accompagner les gestionnaires d'aires protégées			
	Collaboration avec les Réserves Naturelles Nationales	Oui	21
	Animation du réseau des sites mixtes "terre-mer" Natura 2000	Oui	21
LIFE BIODIV'FRANCE	Gestion intégrée des aires marines protégées à différentes échelles	Oui	21
Sensibiliser les publics-cibles			
	Communication et relations publiques	Oui	22
	Communication événementielle	Oui	22
	Parcours immersif dans les fonds marins des pertuis - Fort Liédot	Oui	23
SENSIBIOD	Collecte et élaboration d'outils d'identification des habitats et espèces marines sensibles du Parc et diffusion de bonnes pratiques pour leur conservation	Oui	23
	Appel à projets "De l'art à la mer"	Oui	24
AME	Soutien aux Aires Marines Éducatives	Oui	25

Protéger

Intervenir sur le milieu			
	Stratégie restauration des habitats	Oui	26
	Enlèvement d'épave	Oui - clôturé	26
PLAST'NET	Nettoyage de zones conchylicoles abandonnées	Oui	26
PLDA	Plan de lutte contre les déchets abandonnés	Oui	27
	Appel à projets « Bacs à marée »	Oui	27
Surveiller et contrôler			
	Surveiller et contrôler	Oui	27

Connaître

L'un des leviers d'action du Parc est l'acquisition de connaissances sur l'état du milieu marin et sur les activités qui s'y déroulent, à travers plusieurs programmes menés en régie et avec l'accompagnement de partenaires scientifiques ou de prestataires. L'OFB soutient également financièrement et techniquement des projets d'étude portés par des partenaires du territoire. L'objectif de ces programmes d'acquisition de connaissances peut être l'aide à la décision ou à la gestion, ou l'évaluation de l'efficacité de mesures visant à préserver le milieu marin.

Les espèces marines

Suivi de la mégafaune marine par observation aérienne (SPEE 2)

Ce projet vise à collecter de nouvelles données sur la mégafaune marine. Le périmètre d'étude couvre le périmètre du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis ainsi que celui du site Natura 2000 « Pertuis charentais-Rochebonne ». Par mégafaune marine, sont concernés : les oiseaux marins (côtiers et à large répartition océanique) ; les mammifères marins ; les tortues marines ; les autres espèces observées en surface (grands poissons et méduses). Ce projet doit également approfondir la connaissance sur les macro-déchets flottants. Initié en août 2024, cet échantillonnage comprend un survol par saison pendant 3 ans.

Porteur de projet : Parc naturel marin

Prestataires : UMS Pelagis & Asman Technology

Montant du projet : 1 068 726€ TTC

Financement du projet : Observatoire de l'Éolien en Mer (ONEM-OFB)

Participation du Parc : 0% - Dépenses 2025 : 165 000 € (ONEM-OFB)

Préservation du Gravelot à collier interrompu (GCI)

Le Parc poursuit le travail d'animation du réseau des opérateurs de suivi de la nidification du GCI en réunissant l'ensemble des structures impliquées dans des groupes de travail pré- et post-saison. Le suivi des couples nicheurs sur l'ensemble des stations du Parc a été commandé à la LPO en 2025, dans l'attente de la publication d'un nouveau marché pluri-annuel en 2026. En 2025, 50 observateurs ont été mobilisés sur 173 km de plages prospectées chaque mois entre avril et juillet (1 passage mensuel). Le service opérations du Parc intervient sur ce programme en assurant le suivi en régie de certains sites. Un bilan annuel des résultats 2025 a été produit, et les résultats des suivis entre 2021 et 2024 ont été analysés ce qui a permis la mise à jour des secteurs favorables à la nidification du GCI. Les efforts de protection des nids sont concluants : une augmentation du nombre de poussins observés pendant la saison de reproduction, confirmée par le suivi de 2025 : 172 poussins ont été recensés simultanément lors du passage de juillet 2025 contre 78 en juillet 2021. Le rapport de suivi 2025 est disponible sur le [plan de gestion dynamique du Parc](#), de même que les rapports des années précédentes.

Porteur de projet : Parc naturel marin

Prestataire : LPO

Montant du projet : 96 000€

Participation du Parc : 96 000€ (100%)

Dépenses 2025 : 32 000 €

Suivi des macreuses noires (SUMAC)

Le projet vise à acquérir des connaissances sur les effectifs et la répartition des macreuses noires au sein du Parc et mettre en évidence l'ensemble des zones de stationnements, grâce à un protocole de suivi aérien digital sans observateur embarqué mis en œuvre depuis 2024. Financée par l'Observatoire National de l'Éolien en Mer (ONEM/OFB), cette étude comprend 4 sessions d'échantillonnage. Deux campagnes de survols ont été menées à l'été et l'hiver 2025. Deux études ont été publiées en 2025 : une analyse des connaissances historiques sur la présence de la macreuse noire dans le périmètre du Parc et une analyse des survols d'été 2024 et d'hiver 2025 (disponibles sur le [plan de gestion dynamique](#)). L'étude permet de caractériser les densités d'individus sur les différents secteurs du Parc.

Porteur de projet : Parc naturel marin

Prestataires : Biotope, HiDef Aerial Surveying, Bioconsult SH

Montant du projet : 338 574 €

Financement du projet : Observatoire de l'Eolien en Mer (OFB)

Participation du Parc : 0%

Dépenses 2025 : 174 048€ TTC (OFB)

Suivi embarqué expérimental des oiseaux marins (OIMAR)

Complémentaire aux survols aériens menés sur le périmètre du Parc, ce suivi embarqué expérimental, déployé depuis 2021, permet de préciser la proportion de Guillemots de Troïl et de Pingouins torda, ainsi que la proportion relative de Puffins des Baléares par rapport aux Puffins des Anglais. Ces prospections visent également à identifier les secteurs fréquentés par les plongeurs, à caractériser la répartition spatiale des trois espèces présentes au sein du Parc, ainsi qu'à localiser les radeaux de Macreuses noires et à en estimer les effectifs, notamment afin de confirmer l'existence éventuelle d'une zone de mue au droit de la presqu'île d'Arvert. Le protocole repose sur un échantillonnage le long de deux transects linéaires parcourus à vitesse constante en bateau. Lors de ces prospections, deux observateurs positionnés à l'avant du bateau relèvent l'ensemble des observations d'oiseaux marins dans une bande d'observation de 300 m de part et d'autre du navire. Le transect « Nord » est réalisé au large de l'île de Ré et le long du Pertuis d'Antioche, tandis que le transect « Sud » est effectué au droit de la presqu'île d'Arvert (côte sauvage). Ces deux transects sont prospectés quatre fois par an, aux périodes suivantes : printemps (mai-juin), été (août-septembre), automne (septembre-novembre) et hiver (novembre-février). En 2025, ces échantillonnages ont été poursuivis à chaque saison. Les données acquises en 2025 n'ont pas encore fait l'objet d'analyses. Une évolution du protocole est actuellement en cours de réflexion. À noter qu'un [rapport de stage](#) de six mois, réalisé en 2024, a contribué à ces travaux.

Amélioration de la connaissance sur les moulières à *Modiolus barbatus*

En se regroupant, les moules créent des « moulières », habitats vivants et complexes des substrats rocheux. Les moulières constituent l'un des habitats particuliers du plan de gestion du Parc à enjeu majeur de préservation. En 2025, un stage de master 2 a permis d'initier des travaux la cartographie (aux palles sur l'île Madame, au Jamblet sur l'île d'Aix, à la pointe de Châtelailon, à la pointe du Chay et à la Pointe des Minimés à La Rochelle), la biodiversité associée et les perspectives de gestion. Cette étude est disponible sur le [plan de gestion dynamique du Parc](#).

Nudibranches des Pertuis

Porté par le regroupement du club de plongée Subaqua, le comité départemental de la Charente-Maritime de la FFESSM, le MNHN ainsi que les associations IODDE, l'Ecole de la mer et le groupe associatif Estuaire, ce programme de sciences participatives parrainé par le Parc vise à faire connaître la biodiversité des pertuis aux plongeurs de loisir et au grand public en s'appuyant sur la valorisation des observations de nudibranches. En 2025, grâce à 5 sorties plongées (soit 164 plongeurs) et 7 sorties sur l'estran (environ 300 participants) le projet a permis de faire progresser la connaissance de ce groupe à l'échelle du Parc (plus de 1200 observations signalées dans la base FAUNA contre 93 avant le projet ; 55 espèces observées à l'échelle du Parc).

En parallèle, trois conférences grand public ont été organisées et le projet a été mis en valeur grâce à la présentation de l'exposition lors de différents événements (Fête de la science, Fête de l'environnement de l'île de Ré). L'animation des groupes Facebook et Instagram dédiés au projet permet également cette valorisation auprès du public. L'ensemble de ces actions permet une sensibilisation générale du grand public à la biodiversité marine du Parc.

Porteur de projet : Subaqua, CD17 de la FFESSM, MNHN, IODDE, l'Ecole de la mer et Groupe Associatif Estuaire - Partenaires : Parc naturel marin

Montant du projet : 78 144€

Participation du Parc : 23 500€ (30%) - Dépenses 2025 : 7 200€

Suivi de l'état de santé des nourriceries (SUIVINOUR)

Ces suivis réalisés tous les ans depuis 2019 visent à informer sur l'état de santé des zones accueillant les juvéniles de poissons et céphalopodes dans le Parc. Les suivis sont réalisés par le biais de pêches scientifiques au chalut à perche à bord d'un navire de pêcheurs professionnels et avec l'appui d'un bureau d'étude. Ces suivis sont menés de manière complémentaire par le Parc (campagne SUIVINOUR) et Ifremer (campagne NURSE), permettant une vision exhaustive de ces zones fonctionnelles dans le Parc.

En 2025, le bilan par l'Ifremer des 5 années de suivi s'est poursuivi avec une intégration complète de modèles océanographiques physiques et la production des modèles d'habitats les plus justes. La présentation des résultats de ce bilan, prévue fin 2025, a ainsi été décalée au début 2026. L'équipe du Parc a préparé le lancement d'une nouvelle période de suivi pour 2026. Le Parc réalisera et financera les suivis au chalut à grande ouverture verticale (GOV) pour 3 années dans les pertuis charentais de manière complémentaire aux suivis menés par l'Ifremer, avec le même engin de pêche et le même protocole dans l'estuaire de la Gironde. Les données collectées seront ainsi interprétées conjointement et permettront une information complète pour l'ensemble des nourriceries du Parc.

Porteur de projet : Parc naturel marin

Prestataires et partenaires : SINAY, Ifremer, Masse

Montant du projet : 250 000€ entre 2022 et 2025

Participation du Parc : 250 000€ (100%)

Dépenses 2025 : 119 000€

Évaluation de la population de maigres (ACOST)

Ce projet vise à améliorer les évaluations de stocks de poissons exploités dans le golfe de Gascogne, et plus particulièrement le merlan, lieu jaune, rouget barbet et le maigre. Le Parc bénéficie d'un financement de France Filière Pêche dans le cadre de ce programme pour mettre en œuvre les actions visant à évaluer la population de maigre pour en assurer une exploitation durable.

En 2025, les objectifs concernant les travaux sur le maigre étaient la finalisation de l'évaluation d'abondance de reproducteurs via la méthode génétique de CKMR et l'analyse des données issues de la campagne de marquages de poissons ayant eu lieu en 2022. Une nouvelle campagne de marquage était également prévue avec le budget restant (8 balises). Les analyses génétiques à l'aide de la CKMR ont abouti et ont permis d'évaluer l'abondance de reproducteurs dans la population en 2020 à 124 594 individus soit environ 1219 T. La campagne de marquage 2025 s'est conclue sans avoir pu poser les 8 balises du fait d'une fin précoce de la période de reproduction du maigre dans l'estuaire de la Gironde. Seules 5 balises ont pu être déployées dont 3 ont été repêchées fin septembre. L'analyse des marquages réalisés en 2022 a permis de décrire les mouvements des individus marqués jusqu'en décembre (publication en cours de révision).

Porteur de projet : Parc naturel marin et IFREMER

Partenaires : pêcheurs professionnels de l'estuaire de la Gironde, université d'Algarve, OP et comités des pêches

Montant du projet : 2 500 000€, financement France Filière pêche de 1 500 000€

Participation du Parc : 120 000€

Dépenses 2025 : 13 000€

Amélioration de la connaissance de la raie brunette (AGEPOP)

Le Parc s'investit dans un programme partenarial (INRAE, Ifremer et les structures représentantes de la pêche professionnelle) initié depuis 2023 visant à étudier les populations de raies brunettes du golfe de Gascogne, en vue notamment d'estimer de potentiels niveaux d'exploitation durable. En 2025, les travaux menés ont permis d'évaluer l'âge des 150 individus échantillonnés via lecture de vertèbre et de lancer leur génotypage pour pouvoir évaluer la corrélation entre âge génétique et âge évalué par lecture de vertèbre. Dans l'attente de la finalisation du génotypage, des marqueurs génétiques ont été développés en vue d'évaluer le nombre de reproducteurs dans la population (via CKMR). Une étude des variations de taux

d'acides gras dans le foie en fonction des stades de maturité et des sexes a également été menée pour mieux comprendre l'état physiologique des individus.

Porteur de projet : Ifremer

Partenaires : INRAe, UPPA, Université de Wageningen, AGLIA, Comité national des pêches, Parc naturel marin

Montant du projet : 740 000€

Participation du Parc : 60 000€ (8%)

Dépenses 2025 : 0€

Exploitation durable des gisements de palourdes

Le Parc poursuit l'évaluation de l'état des gisements de palourdes et de leur exploitation afin de s'assurer de la durabilité de leur exploitation, et d'explorer les autres facteurs susceptibles d'influencer l'état de ces gisements. En 2025, les suivis annuels de tous les gisements ont été réalisés (ressource et prélèvement) et la mise à jour du diagnostic d'état de ces gisements a pu être faite. Une partie des suivis a été réalisée par les agents du service opérations du Parc.

Une première exploration des données contextuelles (températures, dessalures, braconnage, travaux maritimes, etc) a également été initiée et devra être poursuivie en 2026. On assiste à une baisse de la proportion de palourdes de grande taille sur une bonne partie des gisements, sans que cela puisse être corrélé à une pression de pêche importante ni à un nombre d'infractions relevées supérieur. Des analyses génétiques pour étudier la diversité inter et intra gisements sont en cours et permettront peut-être d'éclairer ces évolutions en 2026. Il est également à noter que ces réductions de croissance sont observées sur le Bassin d'Arcachon depuis plusieurs années. Le lien avec la production primaire sera également exploré dans le cadre d'un autre projet concernant la santé des bivalves des pertuis.

Porteur de projet : Parc naturel marin

Partenaires : CDPMEM 17, Ifremer

Prestataires : CPIE Marennes Oléron, CAPENA

Montant du projet : 61 500€ sur 2024-2025

Participation du Parc : 61 500€ (100%)

Dépenses 2025 : 48 000€

Suivi émission larvaires et captage de moules et d'huîtres

Le Parc contribue financièrement au déploiement par CAPENA du réseau de suivi de l'émission larvaire et du captage de moules et d'huîtres. Ces données utiles aux conchyliculteurs pour la conduite de leur activité permettent au Parc de disposer d'indicateurs sur l'état des écosystèmes des pertuis. Ces suivis font l'objet de bilans réguliers accessibles sur le site internet de CAPENA.

Porteur de projet : Parc naturel marin

Partenaires : PNM Bassin d'Arcachon

Prestataires : CAPENA

Montant du projet : 282 000€ sur 2021-2025

Participation du Parc : 142 000€ (50%)

Dépenses 2025 : 33 450€

Restauration et conservation de l'huître plate (REFONA 2)

Ce projet vise à définir les mesures adéquates de préservation et de restauration de l'espèce *Ostrea edulis* dans les deux Parcs naturels marins de Nouvelle-Aquitaine. En 2025, les suivis larvaires, de recrutement, de la croissance et de la survie ont pu être poursuivis sur les pertuis charentais (4 sites) et sur le bassin d'Arcachon (3 sites). La caractérisation des gisements résiduels a également été finalisée et a fait apparaître plusieurs types de sites accueillant des huîtres plates (5 types identifiés dans les pertuis et 3 dans le bassin d'Arcachon) en fonction des caractéristiques de ces sites en termes biotiques, abiotiques et des pressions anthropiques auxquels ces sites sont soumis.

Porteur de projet : CAPENA

Montant du projet : 283 000€

Participation du Parc : 47 000€ (16,5%)

Dépenses 2025 : 18 800€

Les habitats marins

Surveillance de l'état écologique des habitats benthiques (SEEHAB)

Le Parc coordonne la collecte et l'analyse de données pour le suivi des habitats benthiques et l'alimentation des indicateurs de plusieurs directives européennes (DHFF, DCE et DCSMM). Ce projet fait l'objet d'un marché réparti en 6 lots (un lot par habitat et un lot d'assistance à maîtrise d'ouvrage), attribué en 2024. Cinq habitats sont ainsi suivis annuellement : herbiers à zostère naine, récifs d'hermelles, vasières intertidales et subtidales et champs de bloc.

Tous les suivis programmés en 2025 ont pu être réalisés tout comme les réunions de restitutions annuelles des résultats. Le service opérations du Parc assure en régie le suivi d'une station "champs de blocs", ainsi que d'une station "hermelles" à Cordouan avec l'appui du SMIDDEST via les gardiens du phare et "zostères naines" sur l'île d'Aix. La dernière année d'échantillonnage de ces cinq habitats sera 2026.

Porteur de projet : Parc naturel marin

Prestataires : IODDE-CPIE Marennes Oléron, POS3IDON, FANGO/Adélaïde Aschenbroich

Montant du projet : 530 000€ sur 2024-27

Participation du Parc : 530 000€ (100%)

Dépenses 2025 : 155 000€

Vérification et actualisation du socle de données cartographiques des habitats marins (TRADTYPO)

Le Parc a commandé en 2024 une prestation d'appui à la vérification de sa base de données cartographiques des habitats marins du Parc, et notamment identifier et corriger les erreurs, lacunes et imprécisions dans les typologies d'habitats des couches SIG concernées. Cette démarche sera ensuite suivie de l'élaboration d'un plan d'acquisition de données relatives aux habitats benthiques avec des priorités d'action. Ce projet est financé intégralement par l'observatoire de l'éolien en mer. L'année 2025 a principalement été consacrée à l'identification des erreurs et à l'élaboration d'une stratégie de correction. L'étude sera finalisée en 2026.

Porteur de projet : Parc naturel marin

Prestataires : POS3IDON

Montant du projet : 90 000€

Financement : Observatoire National de l'Eolien en Mer (ONEM-OFB)

Participation du Parc : 0€

Dépenses 2025 : 16 800€ (ONEM-OFB)

Suivi de la vitalité des communautés algales d'estran (EVALG 2)

Le Parc a initié en 2025 le montage d'un second marché dédié au suivi des macroalgues et de leur exploitation en vue de préconiser des bonnes pratiques et d'éventuelles évolutions réglementaires, notamment sur les algues brunes (fucales). Les rapports d'étude du projet EVALG1 sont disponibles sur [le plan de gestion dynamique du Parc](#). Le marché EVALG 2a été attribué en fin d'année, les premières actions opérationnelles démarreront en 2026.

Porteur de projet : Parc naturel marin

Prestataires : CAPENA, IODDE-CPIE Marennes Oléron, OBIOS

Montant du projet : 275 000€

Participation du Parc : 275 000€ (100%)

Dépenses 2025 : 25 000€

Étude surfacique des habitats d'hermelles (CARMEL)

L'objectif de ce projet, initié en 2021 en collaboration avec Ifremer et soutenu par un financement de la région Nouvelle-Aquitaine et l'UMS PatriNat/OFB, était de cartographier les habitats d'hermelles dans le Parc et de développer un guide méthodologique d'évaluation des évolutions de la surface d'hermelles intertidales dans le Parc (en vue notamment d'alimenter un descripteur DCSMM). Le projet s'est terminé en 2025 avec la livraison des [rapports](#) ainsi qu'une mallette pédagogique contenant une visite virtuelle immersive, qui pourra être déployée lors d'événements de sensibilisation. L'étude présente 5 112 hectares favorables aux récifs d'hermelles.

Porteur de projet : Parc naturel marin
Partenaires : Ifremer, UMS PatriNat/OFB
Montant du projet : 480 000€ sur 2021-2025
Participation du Parc : 96 000€ (20%)
Dépenses 2025 : 38 400€

Distribution spatiale et état écologique du banc de maërl dans le Parc

Les travaux conduits par le Parc sur le banc de maërl en rade de Saint-Martin-de-Ré ont apporté une nette amélioration de la connaissance de la distribution spatiale du maërl en rade de Saint-Martin-de-Ré (voir [rapport](#)). Cependant et notamment, la limite Est, affinée en 2022, reste à préciser ; les limites Sud et Ouest sont encore à explorer. Ce projet pluriannuel vise à compléter nos connaissances sur la distribution spatiale ainsi que l'état écologique du maërl en rade de Saint-Martin-de-Ré. En 2025, des prospections à pied infructueuses ont été réalisées afin d'identifier du maërl mort échoué. L'échantillonnage des premiers paramètres aura lieu en 2026.

Porteur de projet : Parc naturel marin - Life Marha
Partenaire : POS3IDON
Montant du projet : 310 980€
Participation du Parc : 100 %
Dépenses 2025 du Parc : 15 120€ (5%)

Observatoire de la ressource trophique pélagique disponible pour les coquillages (ORION)

L'objectif de ce projet, porté par CAPENA et soutenu financièrement par les deux Parcs naturels marins de Nouvelle-Aquitaine, est de décrire l'environnement trophique pélagique (en qualité et quantité) disponible pour les populations de bivalves. Ce projet vise à tester et évaluer la faisabilité de mettre en place un suivi à long terme de la ressource trophique disponible pour les bivalves en élevage, et les autres compartiments de l'écosystème consommateurs de cette ressource primaire. À long terme, ce travail permettrait :

- d'expliquer la variabilité des performances d'élevage de bivalves par les variations de la ressource trophique pélagique dans les zones d'intérêts conchylicoles,
- d'analyser puis d'anticiper les variations qualitatives et quantitatives des communautés phytoplanctoniques au regard des facteurs environnementaux d'influences.

Les premiers suivis ont débuté en 2025, des prélèvements bimensuels et leurs analyses ont pu être conduits sur trois stations du PNM EGMP et deux stations du PNM BA visés. Les résultats de ces suivis ont été présentés lors du premier comité de pilotage du projet en décembre 2025.

Porteur de projet : CAPENA
Partenaire : OFB-DAPEM
Montant du projet : 143 000€
Participation du Parc : 22 850€ (16%)
Dépenses 2025 du Parc : 0€

L'eau

Suivi de la qualité de l'eau à partir de sondes multi-paramètres

Depuis 2023, le Parc gère le fonctionnement et l'entretien de trois sondes multi-paramètres positionnées à l'ouvert des estuaires de la Sèvre niortaise, de la Charente et de la Seudre, visant à améliorer les connaissances sur la qualité de l'eau avec l'acquisition à haute fréquence (toutes les 15min) de données sur les paramètres fondamentaux : salinité, température, oxygène dissous, turbidité et chlorophylle a. En 2025, le Parc a poursuivi la gestion de ces trois sondes avec notamment :

- le remplacement d'une sonde en fin de vie ;
- la sécurisation du matériel installé sur les bouées des Phares et Balises (maintenance des supports) ;
- l'entretien, la maintenance et la calibration des capteurs (métrologie) ;
- le traitement et la bancarisation des données sur une plateforme publique (SEANOE) et leur mise à disposition pour des projets de recherche (CAPENA, LIENS, EPOC...) ;
- l'analyse d'échantillons d'eau en laboratoire (salinité, température, oxygène, turbidité et MES, chlorophylle a) pour assurer la robustesse des données acquises par les sondes.

La logistique associée à la maintenance des sondes est assurée par le service opérations du Parc et par les agents de la RNN de la baie de l'Aiguillon pour la sonde située dans ce secteur. Un rapport méthodologique sur le traitement (nettoyage) et la bancarisation des données a été produit à destination de l'équipe technique. L'analyse des données fait l'objet d'un rapport intermédiaire dédié en cours de finalisation fin 2025.

Porteur de projet : Parc naturel marin

Prestataires : SETEC Environnement et HOZRO, NKE, laboratoire QUALYSE

Partenaires : RNN de la Baie de l'Aiguillon (LPO/OFB), Phares et Balises

Montant du projet : 179 000€ sur 2022-2025

Participation du Parc : 179 000€ (100%)

Dépenses 2025 : 44 500€

Surveillance des macro et microdéchets échoués sur le littoral (MADE)

Depuis 2024, le Parc coordonne le réseau de suivi des macrodéchets (supérieurs à 2,5 cm), des mésodéchets (de 5 mm à 2,5 cm) et grands microplastiques (de 1 à 5 mm), échoués sur les plages à l'échelle du Parc, de façon intégrée au programme de surveillance nationale pour la DCSMM. En 2025, le Parc a poursuivi la coordination des opérateurs du réseau de suivi sur son territoire et le lien avec le pilotage scientifique au niveau national (opéré par le CEDRE). Cette année, les suivis ont été réalisés sur l'ensemble des onze sites du Parc pour les macrodéchets sur les plages, six sites pour les microplastiques sur les plages et cinq sites sur les berges des fleuves. Ces suivis sont réalisés quatre fois par an et répartis entre l'équipe du Parc, notamment son service opération, et d'autres opérateurs.

Les résultats 2024 sont disponibles en ligne sur le plan de gestion dynamique ([rapport macro-plastiques](#), [micro-plastiques](#) et [berges des fleuves](#)) et le site internet du Parc. Les données 2025 seront analysées et mises à disposition courant 2026.

Porteur de projet : Parc naturel marin (coordinateur local) et le CEDRE (pilote national)

Prestataires et partenaires : Société TAE0, LPO, CdC Île de Ré, CPIE Médoc, association OBIOS, association Environnat', association de l'Estuaire du Payré, Réserve naturelle nationale de Moëze-Oléron, association Wings of the Ocean.

Montant du projet : 20 000 € TTC (pour les 11 sites suivis en 2025)

Participation du Parc : 50% (45% CEDRE et 5% autofinancement CdC Île de Ré)

Dépenses 2025 : 10 000€ TTC

Les interactions entre activités humaines et milieu marin

État des lieux des interactions conchyliculture et habitats à enjeux majeurs (CONCHAB)

L'objectif du projet est de partager un état des lieux des interactions entre pratiques conchylicoles et habitats marins d'estran à enjeux de préservation dans le Parc : herbiers de zostères naines et marines, récifs d'hermelles, prés salés et vasières intertidales. En 2025, un stage de Master 2, encadré par le Parc et accompagné par les Services de l'Etat (DDTM 17), le CRC 17 et les scientifiques de l'Université de La Rochelle et d'Ifremer, a eu pour objet de travailler sur la caractérisation des interactions entre herbiers de zostères et ostréiculture. Les observations réalisées sur six sites différents des pertuis par la stagiaire et les agents du service opération ont permis de conclure aux principaux effets de l'activité ostréicole sur les herbiers de zostères naine : en zone conchylicole, les herbiers ont 20% de taux de recouvrement moyen en moins et des taux de couverture spatiale également réduits. Ces constats devront être précisés par l'analyse affinée d'orthophotographies et éclairés par les résultats d'enquêtes avec les ostréiculteurs en 2026.

Les premières présentations de ces résultats ont été effectuées fin 2025 et ont conduit à recommander des échanges plus détaillés avec les professionnels pour élaborer et proposer des bonnes pratiques favorisant la conservation de ces herbiers en zone conchylicole.

Porteur de projet : CRC 17

Partenaires : Parc naturel marin, DDTM 17, Université La Rochelle, Ifremer

Montant du projet : 44 000€

Participation du Parc : 27 000€ (63%)

Dépenses 2025 : 27 000€

Test et suivi de l'efficacité des mouillages de moindre impact sur les herbiers de zostères (PLAIZPARC)

Ce projet mené jusqu'à 2024 en collaboration entre le Parc, le Conseil départemental de Charente-Maritime et la Commune de La Tremblade, avait permis la conception et l'installation de mouillages de moindre impact sur les herbiers de zostère sur trois zones de mouillage : La Flotte-en-Ré, Bourcefranc-le-Chapus et Ronce-les-bains. Le suivi de l'efficacité de ces mouillages dans la réduction de la dégradation de l'herbier s'est poursuivi en 2025 avec la passation d'un marché dédié. Une campagne de survols a ainsi eu lieu en septembre pour réaliser des cartographies d'herbiers et pouvoir ensuite produire des indicateurs d'abrasion. Le rapport d'analyse de cette campagne est attendu pour fin 2025.

Porteur de projet : Parc naturel marin

Prestataires : Bio Littoral / Airbus

Montant du projet : 102 600€ sur 2025-2028

Participation du Parc : 102 600€ (100%)

Dépenses 2025 : 440€

Accompagner

L'ensemble des connaissances acquises sur l'état du milieu marin du Parc et sur les activités qui s'y déroulent permettent de proposer et de mettre en œuvre des actions visant à réduire les pressions sur le milieu marin issues des activités humaines. L'équipe du Parc mène donc différents projets visant à accompagner les usagers de la mer dans l'évolution de leurs pratiques. Les connaissances acquises permettent également aux agents du Parc d'apporter une expertise aux décideurs dans l'élaboration des stratégies, des politiques publiques et des actes réglementaires, ainsi qu'un accompagnement technique aux gestionnaires d'aires protégées dans le périmètre du Parc.

Accompagner les usagers

Accompagnement des activités de loisirs nautiques (LIFE EMM)

Le Parc propose un accompagnement des opérateurs de loisirs nautiques, encadrants comme pratiquants libres, pour identifier les manières de limiter les pressions liées à ces activités sur les espèces et habitats marins mais également pour conforter le rôle de médiateur et de sentinelle de ces opérateurs. Depuis mi-2025, l'équipe du Parc intègre une chargée de projet dédiée au développement d'une charte d'engagement « guide partenaire », à destination des encadrants de pratiques nautiques, du déploiement des badges numériques « sports nautiques et biodiversité » et au déploiement des outils numériques dédiés aux activités de pleine nature. Ce poste est financé par l'Union Européenne dans le cadre du projet LIFE Espèces Marines Mobiles (EMM) porté par l'OFB.

L'année 2025 a été particulièrement consacrée à l'élaboration du projet de charte d'engagement « guide partenaire », en collaboration avec les partenaires relais et têtes de réseaux (collectivités, offices de tourisme, fédérations sportives...) et quelques opérateurs de loisirs nautiques. L'articulation avec les outils similaires déjà existants sur le territoire a été recherchée, dans ce cadre le Parc a organisé une séance de formation/sensibilisation en mer à destination des signataires de la charte Nautisme Responsable Marennes-Oléron (portée par l'office de tourisme de l'île d'Oléron et du bassin de Marennes).

Porteur de projet : Parc naturel marin

Montant du WP3 "dérangement" : 5,8 M€ à l'échelle nationale sur toute la durée du projet LIFE EMM (2024-2030)

Participation du Parc : 0 € (actions intégralement financées par le LIFE EMM)

Dépenses 2025 : 0 €

Accompagnement pour une pêche de loisir durable

Le territoire du Parc représente un enjeu et un espace important concernant la pratique de la pêche de loisir en général et de la pêche à pied en particulier. Cette pratique peut avoir des incidences sur les milieux et espèces en fonction de son intensité, de ses modalités de pratique et des sites sur laquelle elle est pratiquée. Chaque année, une sensibilisation des pêcheurs à pied est menée par des agents de l'équipe opération et par les opérateurs relais (associations EEDD, offices de tourisme...) avec notamment la diffusion en nombre des réglottes et dépliants. En 2025, une cinquantaine de marées de sensibilisation a été réalisée par les structures associatives mandatées par le Parc (davantage si on compte celles réalisées en régie par des intercommunalités, sans financement du Parc). Le service opération du Parc a également participé à certaines d'entre elles. Le Parc a également diffusé les outils édités en matière de pêche (du bord ou embarquée) : toise et dépliant.

Porteur de projet : Parc naturel marin

Prestataires : IODDE, E.C.O.L.E. de la mer, Groupe associatif Estuaire

Montant du projet : 20 000€

Dépenses 2025 : 20 000€

Mise en œuvre de la stratégie d'accompagnement des acteurs portuaires

Le Parc continue d'animer et de mettre en œuvre la stratégie d'accompagnement des acteurs portuaires initiée en 2022. En 2025, un travail sur la sensibilisation aux enjeux du carénage a été

amorcé avec la création de panneaux destinés aux places portuaires (localisation des aires de carénage pour les ports ou zones de mouillage n'en disposant pas). Ceux-ci seront partagés en 2026 aux gestionnaires afin d'être mis en place dans les ports demandeurs. En parallèle, le recrutement d'une apprentie a permis d'initier un travail d'enquête sur les aires de carénage, les antifouling et le traitement des cales de mise à l'eau. La définition de bonnes pratiques sera faite en lien avec les acteurs portuaires.

Mise en œuvre et suivi du Schéma de dragages Mer des Pertuis

Le Parc contribue depuis 2020 à l'élaboration d'un schéma territorialisé des dragages et de la gestion des sédiments « Mer des Pertuis », piloté par le Conseil Départemental de Charente-Maritime et en collaboration avec Port Atlantique La Rochelle, le port de plaisance de La Rochelle et la DDTM17. Validé en 2025 pour 10 ans et intégrant un plan d'actions, il s'applique aux ports, collectivités réalisant des dragages ou des rechargements de plage sur le périmètre du schéma. Un comité technique programmé en fin d'année 2025 a permis de définir la feuille de route et les actions à mener prioritairement, notamment par le Parc, en 2026.

***Porteur de projet :** Conseil Départemental de la Charente Maritime*

***Partenaires :** Port Atlantique La Rochelle, Port de plaisance de la Rochelle, DDTM17, Parc naturel marin*

Réduction des captures accidentelles par la pêche professionnelle

L'OFB coordonne un projet « Espèces Marines Mobiles » financé par le LIFE, visant à réduire les pressions sur certaines espèces d'intérêt communautaire : la dégradation des habitats des oiseaux marins, le dérangement dû aux activités de sports et de loisirs, et les mortalités accidentelles dans les engins de pêche. Dans ce cadre, le Parc mène l'expérimentation de dispositifs de réduction des captures accidentelles sur les couples engins / espèces à risque identifiés dans l'analyse risque pêche. Plusieurs échanges avec l'ensemble des représentants professionnels et services de l'Etat ont permis de sélectionner deux dispositifs visant à réduire les captures accidentelles d'oiseaux par la pêche à la palangre et trois visant à réduire les captures de marsouins et de guillemots de troil au filet. Pour ce faire, des pêcheurs volontaires s'engagent à expérimenter ces dispositifs pendant leurs activités de pêche, avec l'accompagnement technique des agents du Parc et d'un bureau d'étude mandaté pour cette expérimentation. En 2025, l'ensemble des marchés nécessaires à la réalisation des tests a pu être passé (achat des dispositifs, participation des pêcheurs volontaires et des structures professionnelles). Cette année a également permis de définir la méthodologie de test en mer et de produire les outils nécessaires à l'autosaisie par les pêcheurs volontaires. Les premiers tests en mer ont également débuté fin novembre 2025.

***Porteur de projet :** Parc naturel marin*

***Prestataires :** comités des pêches, SINAY, fournisseurs de matériels, pêcheurs volontaires*

***Montant du WP4 du LIFE :** 2,5M€ à l'échelle du Parc sur toute la durée du LIFE (2024-2030)*

***Participation du Parc :** 0 € (actions intégralement financées par le LIFE EMM)*

***Dépenses 2025 :** 80.000€*

Accompagner les décideurs

Contributions techniques

Les connaissances acquises grâce aux différents programmes d'étude et de suivi permettent à l'équipe du Parc d'apporter une expertise et un appui technique aux services instructeurs des différentes procédures administratives liées aux projets, aménagements et activités liées au milieu marin, dans le but de garantir la bonne prise en compte des enjeux de préservation inscrits dans le plan de gestion du Parc.

Dans son rôle d'animateur de sites Natura 2000, l'équipe est également sollicitée directement par les porteurs de projet pour les accompagner dans l'élaboration de leur évaluation d'incidence.

Dans ce cadre, les services du Parc ont été sollicités pour contribution technique sur 41 dossiers (de janvier à novembre 2025), en plus des avis du conseil de gestion (voir paragraphe «

Gouvernance »). Ces avis concernent principalement des dossiers de demandes d'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du domaine public maritime, des agréments pour l'exercice d'activités en véhicules nautiques à moteur, des déclarations au titre de la Loi sur l'eau (dragage, rejets...).

L'équipe technique du Parc propose, dans la mesure du possible, des recommandations ou des adaptations, que les autorités peuvent reprendre par prescriptions dans leurs arrêtés, afin de conformer les projets aux objectifs inscrits dans le plan de gestion du Parc et veiller à la bonne application de la séquence Eviter Réduire Compenser.

Renforcement technique démarche Zones Protection Forte (ZPF)

Les quatre zones de protection fortes proposées par le conseil de gestion du Parc en 2024 ont officiellement été reconnues comme ZPF par décision de la ministre en charge de l'environnement en décembre 2025. Il s'agit des secteurs "réserve intégrale C", "Arceau-Beaudissière" et "Beaudissière le Châteay" au sein de la RNN de Moëze-Oléron ainsi que de la partie marine de la RNN de Lilleau-des-Niges.

Poursuite de l'analyse risque pêche (ARPEGI)

En 2025, les niveaux de risques concernant les espèces d'intérêt communautaire ont pu être stabilisés et présentés au conseil de gestion en mars. En parallèle, les réflexions sur les scénarios de mesure de gestion ont été poursuivis lors de réunions d'échanges avec les professionnels en début d'année. L'évaluation des différents scénarios considérés a également pu être finalisée sur la base de données économiques collectées lors du projet ARPEGI. De nouvelles propositions de mesures sont en cours d'élaboration et seront présentées en vue du vote du conseil de gestion mi 2026.

Stratégie d'actions « Eau »

Le Parc souhaite engager une démarche d'élaboration d'une stratégie d'actions sur l'eau (qualité et apport d'eau douce). La démarche repose sur la concertation avec les acteurs concernés par la gestion de l'eau sur les bassins versants qui bordent le territoire du Parc et les acteurs maritimes au travers des instances de gouvernance du Parc que sont les comités géographiques et le conseil de gestion.

Fin 2025, le Parc lance un appel d'offre pour bénéficier d'un accompagnement à la concertation auprès d'un grand nombre d'acteurs et concernant un sujet particulièrement prégnant pour le Parc : le lien terre-mer.

Le prestataire aura à charge d'accompagner la réflexion stratégique sur l'organisation et le séquencage des réunions de concertation et assistera l'équipe technique du Parc dans la préparation du contenu et du format des réunions de concertation qui se dérouleront courant 2026-2027.

Pour alimenter cette réflexion, l'équipe du Parc participe aux instances de gestion de l'eau sur son territoire, et siège notamment dans les Commissions Locales de l'Eau des six SAGE jouxtant son périmètre, ainsi qu'au Comité de Bassin Loire Bretagne (dont la commission littoral) et la commission dédiée au littoral du bassin Adour-Garonne. En 2025, l'équipe a notamment contribué à la concertation technique de l'état des lieux 2025 pour les masses d'eau côtières et de transition des deux SDAGE (validé en décembre par le comité de bassin pour Loire-Bretagne), et participe à la rédaction du prochain SDAGE Loire-Bretagne 2028-2033. Le Parc contribue également aux avis rendus par les CLE, en collaborant avec leurs secrétariats techniques.

Porteur de projet : Parc naturel marin (OFB)

Prestataires : à définir

Montant du projet : 100 000€ (prévisionnel 2025-2026)

Participation du Parc : 100%

Dépenses 2025 : 20 000€

Accompagner les gestionnaires d'aires protégées

Collaboration avec les Réserves Naturelles Nationales

Cinq réserves naturelles nationales disposent d'un périmètre maritime se superposant à celui du Parc : la Casse de la Belle Henriette, Lilleau-des-Niges, la baie de l'Aiguillon, la baie et les marais d'Yves, et Moëze-Oléron. L'OFB, au titre du Parc naturel marin, est co-gestionnaire de la réserve naturelle nationale de la Casse de la Belle Henriette et, via l'équipe de la direction régionale Pays de la Loire, de celle de la baie de l'Aiguillon. L'équipe du Parc travaille en étroite collaboration avec les gestionnaires de ces aires marines protégées et apporte un soutien financier à différentes actions contribuant aux objectifs du Parc. En 2025, le Parc a notamment apporté un soutien financier à la LPO pour un projet de mise à jour de la cartographie des habitats benthiques des réserves naturelles nationales de la baie et des marais d'Yves et de Moëze-Oléron.

Par ailleurs, des travaux préliminaires ont été engagés afin de co-construire une nouvelle convention de gestion avec la réserve naturelle nationale de la Casse de la Belle Henriette. Le Parc siège aux comités consultatifs de chacune de ces réserves, ainsi qu'au conseil scientifique de la Casse de la Belle Henriette. Il participe également au comité de pilotage des Réserves naturelles de France.

Porteurs de projet : Gestionnaires des RNN

Partenaire : Parc naturel marin

Montant du projet : 71 000€

Participation du Parc : 37 000€ (52%)

Dépenses 2025 : 11 000€

Animation du réseau des sites mixtes "terre-mer" Natura 2000

Le périmètre du Parc recouvre également celui de vingt-cinq sites Natura 2000. Parmi eux, sept sont majoritairement marins et gérés par le Parc, tandis que dix-huit sites Natura 2000 sont mixtes, comprenant une partie terrestre et une partie marine, et sont animés par d'autres structures, principalement des établissements publics de coopération intercommunale. Le Parc assure la coordination des actions maritimes et apporte un appui technique et méthodologique aux animateurs afin d'assurer une cohérence entre son plan de gestion et les DOCOB de ces sites. En 2025 l'équipe du Parc a participé à l'ensemble des réunions des comités de pilotage de ces sites mixtes, afin de les tenir informés des actions concernant leur périmètre en mer (notamment les avancées de l'ARP, la présentation des suivis réalisés au sein des sites, et la présentation de l'équipe opération du Parc).

Gestion intégrée des aires marines protégées à différentes échelles

La bonne articulation entre les différentes aires marines protégées d'un territoire est un enjeu majeur. Au-delà des interactions au quotidien avec les gestionnaires de réserves ou des sites Natura 2000, l'OFB travaille à l'accompagnement des gestionnaires vers une gestion intégrée des aires protégées dans le cadre du LIFE BIODIV'FRANCE.

Le programme LIFE BIODIV'FRANCE (2024-2032), coordonné par l'OFB et soutenu par l'Union européenne, accompagne la mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNAP) 2030. Au sein de ce programme, le pilier 4 est dédié au renforcement de l'efficacité des aires protégées afin d'améliorer la gestion et la cohérence des espaces protégés, à terre comme en mer. Il cible notamment l'harmonisation des données, le développement d'outils d'analyse, la structuration des réseaux, la gestion intégrée et la contribution des aires marines protégées (AMP) aux politiques publiques. Ce projet permet le financement d'un poste de chargée de projet au sein de l'équipe du Parc, qui travaille depuis novembre 2025 et pour cinq ans au renforcement de la coordination entre les gestionnaires d'aires marines protégées, en capitalisant les retours d'expérience, en expérimentant des méthodes de gestion multi-sites et en contribuant à l'harmonisation des pratiques à différentes échelles.

Sensibiliser

Chaque année, le Parc mène des actions de communication et de sensibilisation et diffuse des messages sur ses missions et projets menés, sur le fonctionnement des écosystèmes et les pratiques à adopter pour préserver les milieux. Elles ont pour objectifs de contribuer à son ancrage territorial, son identification et de valoriser ses résultats, et de faire progresser la compréhension du milieu marin.

Pour cela, le Parc travaille en collaboration étroite avec les acteurs du territoire dont les structures d'éducation à l'environnement, les collectivités, les têtes de réseau des professionnels maritimes, les partenaires relais tels que les offices de tourisme et les structures d'activités liés à la mer afin de toucher un public élargi.

Communication et relations publiques

Dans une volonté de faire connaître le Parc, susciter l'engagement et l'action pour préserver le milieu marin, l'équipe met en œuvre plusieurs leviers d'actions et outils de communication afin de toucher les publics cibles et les sensibiliser.

Deux sites internet visent à faire connaître les écosystèmes spécifiques du Parc et les actions mises en œuvre pour améliorer la connaissance en vue d'une gestion adaptée de cet espace, préserver et faire évoluer les pratiques et les comportements afin de diminuer les pressions sur les écosystèmes. En 2025, le [site Internet du Parc](#) a été essentiellement animé par la mise en ligne d'actualités et de contenus sur les productions des lauréats de l'appel à projet artistique. Sa fréquentation est, avec plus de 29 000 visites uniques, en hausse de 12% par rapport à 2024. Le « [plan de gestion dynamique](#) », site Internet plutôt « expert », permet de faire connaître tous les projets du Parc associés à une cartographie régulièrement mise à jour, ainsi que les rapports et études scientifiques produits (plus de 4 900 visites, sur un temps de visite plus long, soit une hausse de 11% par rapport à 2024).

La [page Facebook](#) compte plus de 1600 followers avec près de 100 posts publiés en 2025 portant sur les actions de l'équipe dont les suivis scientifiques, les productions des lauréats de l'appel à projet "De l'art à la mer" labellisées Année de la mer, les événements, la biodiversité marine, etc.

Pour favoriser la compréhension des spécificités écologiques et socio-économique du Parc et l'appropriation de pratiques respectueuses de l'environnement marin, des supports imprimés sont produits et diffusés pendant les événements auxquels participent l'équipe du Parc, mais aussi par nos partenaires. Ils sont disponibles sur la rubrique « documentation » du site Internet. En 2025, une carte illustrée du Parc a été créée en milieu d'année et diffusée sur les événements à partir de septembre.

Porteur de projet : Parc naturel marin (OFB)

Montant du projet : 68 000€ sur 2023-2025

Participation du Parc : 68 000€ (100%)

Dépenses 2025 : 25 000€

Communication événementielle

Le Parc organise et participe à des événements en lien avec la mer afin de développer sa notoriété et établir des liens étroits avec les collectivités accueillantes et les acteurs maritimes. Il poursuit sa mission consistant à faire connaître le milieu marin auprès des usagers maritimes, du grand public (habitants des communes littorales et visiteurs) et des scolaires pour que les pratiques et les comportements soient plus respectueux de la biodiversité marine.

Le Parc a été présent dans différentes villes bordant le périmètre du Parc : au salon des pêches à Royan, à la fête de l'Ostra à Marennes, lors du Grand port ouvert de La Rochelle, à la fête de la Glisse à Talmont-St-Hilaire et au festival international du film ornithologique à Ménégoût. Ces événements ont permis de faire découvrir à plus de 1400 adultes et près de 650 enfants, les spécificités des écosystèmes du Parc ainsi que les pratiques à adopter pour mieux les préserver. Ils ont aussi donné la possibilité au public, habitants et touristes, de questionner et d'interpeller l'équipe sur différents enjeux et problématiques liés à l'environnement marin et sur nos actions.

Nous avons mis à disposition nos expositions dans des sites d'accueil touristique : "Microcosme marin" de Léa Collober, documentariste animalière, dans la maison du phare de Trousse-

Chemise aux Portes-en-Ré (1 400 visiteurs accueillis) puis à La Salorge à Talmont-Saint-Hilaire, dans le cadre du festival de Transition écologique organisé par Vendée Grand littoral, et dans les médiathèques de la collectivité. Quant à l'exposition photographique "Le Parc vu du ciel", elle a été installée à l'espace Nature de Rochefort, en juillet et août.

Porteur de projet : Parc naturel marin (OFB)

Montant du projet : 6 700€ sur 2023-2025

Participation du Parc : 6 700€ (100%)

Dépenses 2025 : 1 350€

Parcours immersif dans les fonds marins des pertuis - Fort Liédot

Le Parc propose depuis début juin 2024, au fort Liédot à l'île d'Aix, un parcours immersif dans les fonds marins pour découvrir de façon sensible et poétique les écosystèmes des pertuis. Ce parcours artistique "Immersion entre estuaires et mer", faisant appel aux images réelles, peintes et animées, et aux sons, a pour objectif de faire découvrir la richesse et la fragilité de la biodiversité marine locale. La mise en œuvre de ce projet a été rendue possible grâce à l'implication de plusieurs partenaires et au financement de l'Union européenne. En 2025, pour garantir un meilleur confort lors de la découverte, des assises de même facture que le mobilier créé l'an passé ont été ajoutées dans les salles du parcours. La promotion a consisté à réaliser 2 vidéos (un teaser et une [vidéo de 5 minutes](#) expliquant la genèse et la création du parcours), diffuser des outils de communication "print", à mettre en ligne des informations sur nos outils digitaux et à intégrer un encart publicitaire dans le média Sud-Ouest (Guide de l'été).

Le parcours a été labellisé « Année de la mer ».

22 048 visiteurs ont été accueillis d'avril à fin septembre et pour les vacances de la Toussaint.

Pour compléter l'expérience sensorielle du parcours et donner des clés de compréhension sur les images projetées, le projet d'ouverture d'un espace pédagogique a été amorcé, en lien avec les partenaires et notamment le Centre International de la mer - Corderie Royale.

Porteur de projet : Parc naturel marin

Prestataires : Domovisual, 47 Nord, Arnaud Jeuland

Montant du projet : 184 000€ sur 2023-2025

Participation du Parc : 184 000€

Dépenses 2025 : 40 000€

Collecte et élaboration d'outils d'identification des habitats et espèces marines sensibles du Parc et diffusion de bonnes pratiques pour leur conservation (SENSIBIOD)

Ce projet vise à améliorer la connaissance des enjeux environnementaux du Parc et plus particulièrement ceux pour lesquels celui-ci porte une responsabilité de conservation importante auprès des pêcheurs et conchyliculteurs. Il vise à diffuser la connaissance de ces enjeux environnementaux (espèces et habitats marins), leurs sensibilités à différentes pressions anthropiques et aux bonnes pratiques que l'on pourrait adopter pour favoriser leur conservation. Les travaux de l'année 2025 ont consisté à finaliser le montage du projet pour déposer une demande de financement auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA). Ce financement acquis va permettre de recruter une personne chargée d'animer le projet, de réaliser les travaux de synthèse sur les enjeux environnementaux, leurs sensibilité, rôles et pressions qui les affectent, et de concevoir des outils adaptés aux professionnels ciblés, permettant une amélioration de leurs connaissances et une évolution de leurs pratiques. En parallèle, une campagne de captations d'images sous-marines, par drone de différents secteurs et habitats du Parc a été menée en 2025 afin de constituer une banque d'images utile pour la conception des futurs outils de communication.

Porteur de projet : Parc naturel marin

Partenaires : CRC 17 et CDPMEM 17

Montant du projet : 170 000€ (financé à 80% par FEAMPA / Région NA)

Participation Parc (auto-financement) : 34 000€ (20%)

Dépenses 2025 : 26 000€

Appel à projets "De l'art à la mer"

En 2023, le Parc a lancé un appel à projet "De l'art à la mer" pour faire émerger des projets artistiques, vecteurs de sensibilisation aux enjeux écologiques et à la relation entre l'Homme et la mer. En 2025, 5 des 6 lauréats ont mis en œuvre tout ou partie de leurs projets, en collaboration étroite avec le Parc. Un travail important de valorisation des productions a été mené à l'occasion des 10 ans du Parc, avec la labellisation "Année de la mer" pour certains d'entre eux.

Pour le projet « [Entre roches et eaux, dessiner le littoral, imprimer ses matières](#) » d'[Alice Leblanc Laroche](#), ont été mis en œuvre en 2025 : des ateliers avec les scolaires de l'AME du Bois-plage et une exposition lors du Mois de l'environnement sur Ré, une expo dans les locaux du Parc du 3 au 9 juin (500 visiteurs), l'expo « Nature révélée » avec 2 autres artistes dans la nouvelle salle de La salorge à Talmont-Saint-Hilaire (6400 visiteurs), et à la médiathèque de Saint-Denis-d'Oléron.

Le projet « [A l'œil nu, un océan à entendre](#) » de [Claire Veyssset](#) a consisté à créer une balade sonore en 6 étapes sur le littoral et dans l'estuaire de la Gironde : à l'observatoire de la Rade d'Amour - Pointe d'Arçay ; le Port du Pavé à Charron ; le phare de Chassiron sur l'île d'Oléron ; le Phare de la Coubre à La Tremblade ; le Phare de Grave au Verdon-sur-Mer ; le bac de Gironde entre Blaye et Lamarque.

Le collectif Serres a été retenu pour leur double projet d'«[Espèce d'estran](#)». Le premier a consisté à créer une exposition photographique et sonore « Le peuple des algues » avec l'interview de 10 personnalités. Le second a permis l'itinérance de 2 marcheurs qui ont sillonné plus de 1400 km de côtes du Parc. Durant 100 jours, ils ont exploré méthodiquement le trait de côte pour collecter des données audiovisuelle et sonore, et des témoignages. Toute cette "matière" poétique et sensible sur les paysages et la géographie du Parc est accessible sur leur [cabinet de curiosité virtuel](#). L'exposition « Le Peuple des algues » a été installée en différents sites emblématiques : le Parc de l'estuaire à Saint-Georges-de-Didonne, la citadelle de Brouage, dans les locaux du Parc (avec plus 1200 visiteurs dont 5 classes du collège Pierre Loti), au Clos La Pérouse (avec balade sonore), au muséum de La Rochelle, et à Nantes dans le cadre de la Quinzaine de la photographie. Les 2 projets ont été présentés au Muséum de La Rochelle avec la production du spectacle "Nuit bleue".

Anthony Carcone pour « [L'onde des marées](#) », a réalisé 20 podcasts sonores sur la relation de l'Homme et la mer. Des écoutes sonores ont été proposées dans différents sites de Charente-Maritime.

Des structures d'éducation à l'environnement et au développement durable ont imaginé le projet « [Déam'Bulles de l'art à la mer](#) », ciblant un public de jeunes (12-25 ans) qui sont allés à la rencontre de professionnels de la mer pour découvrir leur métier et les enjeux environnementaux. De ces rencontres sont nées une exposition et une Bande dessinée produites par Thibault Lambert.

Porteur de projet : *Parc naturel marin*

Lauréats : *Alice Leblanc Laroche, Claire Veyssset, collectif Serres, Anthony Carcone, Réseau EEDD, Centre International de la Mer (pour le festival des Mémoires de la mer – édition 2024)*

Montant du projet : *309 000€ sur 2023-2026*

Participation du Parc : *200 000€ (64%)*

Dépenses 2025 : *44 500€*

Soutien aux Aires Marines Éducatives (AME)

Le Parc continue d'animer le réseau des Aires Marines Éducatives sur son territoire. Pour l'année scolaire 2024-2025, 30 établissements scolaires représentant 50 classes (du CE2 au lycée) étaient engagés. Cela représente environ 1250 élèves sensibilisés. Le Parc apporte un soutien financier aux référents pédagogiques des AME par subvention, les agents du Parc interviennent également au moins une fois par an dans les classes concernées, en plus des interventions des référents.

En juin 2025, un rassemblement des AME de l'île d'Oléron a été organisé en lien avec la Communauté de communes de l'île d'Oléron, IODDE et le Parc naturel marin : les élèves ont pu réciproquement valoriser leurs travaux, rencontrer d'autres acteurs et bénéficier d'animations et de la projection d'un film documentaire.

***Porteur de projet :** OFB et Parc naturel marin*

***Partenaires :** Référents pédagogiques des AME, Communauté de communes de l'île d'Oléron*

***Participation du Parc :** 103 000€*

***Dépenses 2025 :** 95 000€*

Protéger

Intervenir sur le milieu

Stratégie restauration des habitats

Le Parc mène depuis 2023 l'élaboration d'une stratégie pour la [restauration des habitats marins, côtiers et estuariens](#), visant à définir les priorités et modalités d'action en la matière. Le travail de terrain mené en 2023, puis les éléments techniques et juridiques ont permis de travailler à l'élaboration d'une « méthodologie de la restauration » dans le Parc :

- comment contribuer au bon état des habitats du parc (et des fonctionnalités liées) ;
- comment garantir la restauration au sens du règlement européen ;
- quelles sont les conditions nécessaires lorsque des mesures de restauration sont mises en œuvre dans le cadre de la compensation des projets en mer.

L'élaboration de cette stratégie s'est poursuivie en 2025, avec la finalisation du rapport méthodologique sur la restauration dans le Parc, associé aux atlas cartographiques. Ce rapport fera l'objet d'une validation interne avant sa diffusion.

La stratégie opérationnelle de restauration (Axes et plan d'actions) sera proposée pour cinq ans et finalisée début 2026. Elle intégrera des mesures de restauration concrètes pouvant être menées par le Parc mais aussi par les autres acteurs du territoire.

Porteur de projet : Parc naturel marin

Prestataires : OTEIS, SEATTLE Avocats, Osiris

Montant du projet : 254 000€ sur 2021-2025

Financement : Région Nouvelle-Aquitaine 95 000€

Participation du Parc : 119 000€ (47%)

Dépenses 2025 : 25 000€

Enlèvement d'épave

Dans le cadre des inventaires terrain réalisés dans le cadre de l'élaboration de la stratégie restauration, une épave de voiture a été identifiée sur l'estran sous le pont de l'île d'Oléron (Le Château d'Oléron). Après recherche, contacts avec la gendarmerie et les services de l'Etat, il a été proposé une prise en charge de l'enlèvement de cette épave par la DDTM17 et le Parc naturel marin. L'objectif est de contribuer à améliorer l'état du milieu dans le secteur concerné. Après avoir confirmé la faisabilité technique et mené conjointement avec la DDTM17 l'ensemble des procédures administratives nécessaires, l'épave a pu être retirée fin Novembre 2025 grâce à une commande groupée entre la DDTM17 et Parc.

Porteur de projet : DDTM17/ Parc naturel marin

Prestataires : SAS CTAT

Montant du projet : 24 000€

Participation du Parc : 16 000€ (66%)

Dépenses 2025 : 16 000€

Nettoyage de zones conchyliques abandonnées (PLAST'NET)

Le Parc contribue financièrement et techniquement au projet PLAST'NET porté par le Comité Régional Conchylicole de Charente Maritime (CRC 17). Ce projet vise à dépolluer des zones ostréicoles abandonnées par le retrait des déchets plastiques sur ces zones. Le projet vise le nettoyage de 70 hectares (ha) de friches dont au moins 20% seront renaturées et sorties de l'enveloppe conchylicole.

En 2025, les nettoyages d'une zone à vocation conchylicole au large de Boyardville ont été initiés. Les premiers devis reçus montrent des coûts légèrement à la hausse par rapport au budget initialement prévu ce qui conduira à réduire les surfaces totales nettoyées. La zone à vocation de renaturation a également été choisie sur la côte Est de l'île d'Oléron dans la RNN de Moëze-Oléron. Après nettoyage sur ce secteur des 10 ha de friches, ce seront 26 ha qui pourront être sortis de l'enveloppe conchylicole pour renaturation. La possibilité d'inclure le broyage des huîtres sur ce secteur pour aller vers une restauration complète de la vasière a été intégrée dans la consultation en cours. En fonction des financements complémentaires éventuels, ce broyage pourra être mené ou non.

Porteur de projet : CRC 17
Partenaire : Parc naturel marin
Montant du projet : 945 000€
Participation du Parc : 94 500€ (10%)
Dépenses 2025 du Parc : 0€

Plan de lutte contre les déchets abandonnés (PLDA)

En 2025, l'OFB a engagé un partenariat avec CITEO, l'éco-organisme français en charge de la REP (Responsabilité Elargie des Producteurs) pour les papiers et emballages ménagers, afin de soutenir la mise en œuvre d'actions permettant de réduire la quantité de déchets d'origine ménagers dans le milieu marin.

Ce partenariat financier permet au Parc d'ouvrir un poste de chargé(e) de projet d'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un « Plan de Lutte contre les Déchets Abandonnés (PLDA) ». Le recrutement a été lancé fin 2025, pour une prise de poste souhaitée début 2026. L'objectif de ce PLDA est de poursuivre le suivi et la mise en œuvre des actions en cours (suivi des déchets, appel à projet sur les bacs à marée, accompagnement des pratiques de nettoyage de plage) et d'identifier de nouvelles actions à mettre en œuvre dans le cadre de ce PLDA, en lien notamment avec les collectivités territoriales qui bordent le Parc.

Porteur de projet : Parc naturel marin
Partenaire : CITEO
Montant du projet : 208 000 € TTC (pour 2 ans)
Participation du Parc : 42 300 € TTC
Dépenses 2025 : 40 000€ TTC

Appel à projets « bacs à marée »

Le Parc souhaite encourager le ramassage volontaire des déchets marins en augmentant le nombre de bacs à marée et en harmonisant le réseau actuel à son échelle. En 2025, un appel à projets a été ouvert visant à aider les collectivités littorales à mettre en place ou à maintenir des dispositifs. Pour cette première édition, le Parc a soutenu les projets de la Communauté d'agglomération de La Rochelle et de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan. Il s'agit d'assurer la gestion de 27 bacs à marée répartis dans huit communes littorales : assurer la collecte des déchets et la valorisation des données collectées par la même occasion, respecter une période de retrait printanière et estivale pour la préservation de l'avifaune nicheuse, utiliser un visuel commun et sensibiliser les usagers.

Porteur de l'appel à projet : Parc naturel marin
Partenaires porteurs de projets : Communautés d'agglomérations de La Rochelle et de Rochefort Océan
Participation du Parc : 150 000€ sur 2021-2028
Dépenses 2025 : 21 600 € TTC

Surveiller et contrôler

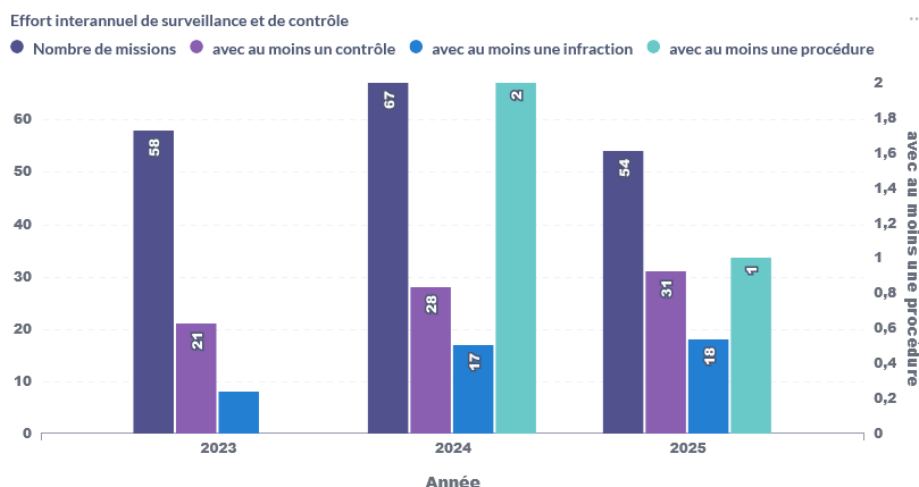
Le service opérations du Parc est composé de sept agents de terrain. Une partie du service a été renouvelée avec l'arrivée de trois nouveaux agents et d'un chef de service au cours de l'été 2025. Les nouveaux agents se sont engagés dans le parcours de formation pour le commissionnement « inspecteur de l'environnement » ainsi que dans les formations maritimes et hyperbares.

Le service opération s'inscrit dans la réalisation de plusieurs missions :

La compétence d'inspecteur de l'environnement leur confère des pouvoirs en matière de polices judiciaire et administrative. Certains des agents ayant des diplômes de plongée autonome professionnelle peuvent assurer des suivis et des constatations subaquatiques ;

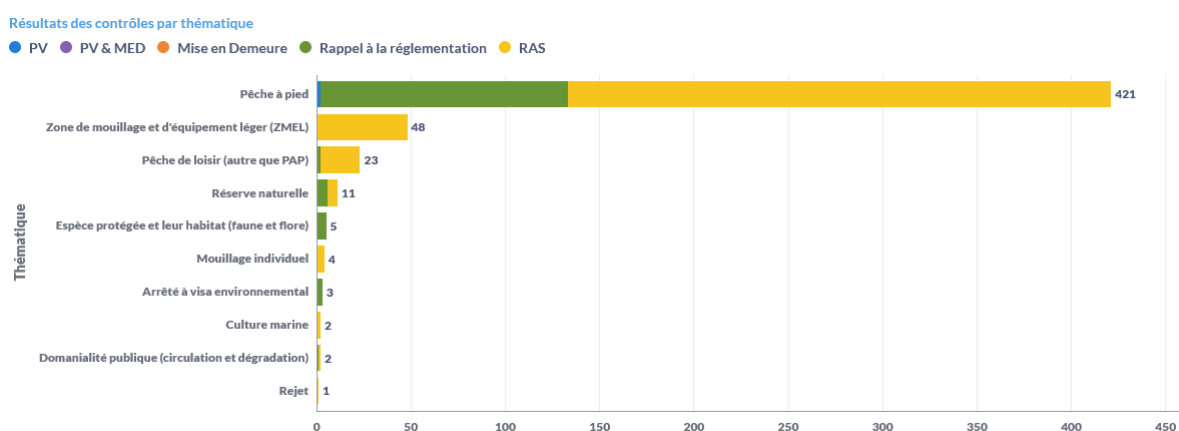
Le service opérations a réalisé 50 missions de surveillance et de contrôle en 2025. L'effort interannuel est stable avec une moyenne de 60 missions réalisées depuis 2023. Le service a réalisé 513 contrôles au cours de ces missions dont 223 faits de sensibilisation d'usagers.

La majorité des contrôles a donné lieu à un rappel à la réglementation et deux procédures judiciaires ont été conduites.



Les missions de surveillance et de contrôle ont largement ciblé les usages de pêche de loisir à pied, à l'aide de filets fixes sur l'estran et embarquée. Par ailleurs, un certain nombre de missions ont été conduites sur la thématique des mouillages illégaux et du carénage sauvage, sur le dérangement espèces protégées (Gravelot à collier interrompu) et pour le suivi et le contrôles de prescriptions dans le cadre d'avis techniques soumis par le Parc et de manifestations nautiques.

La circulation en véhicule terrestre à moteur sur le domaine public maritime a également fait l'objet de surveillance ciblée.

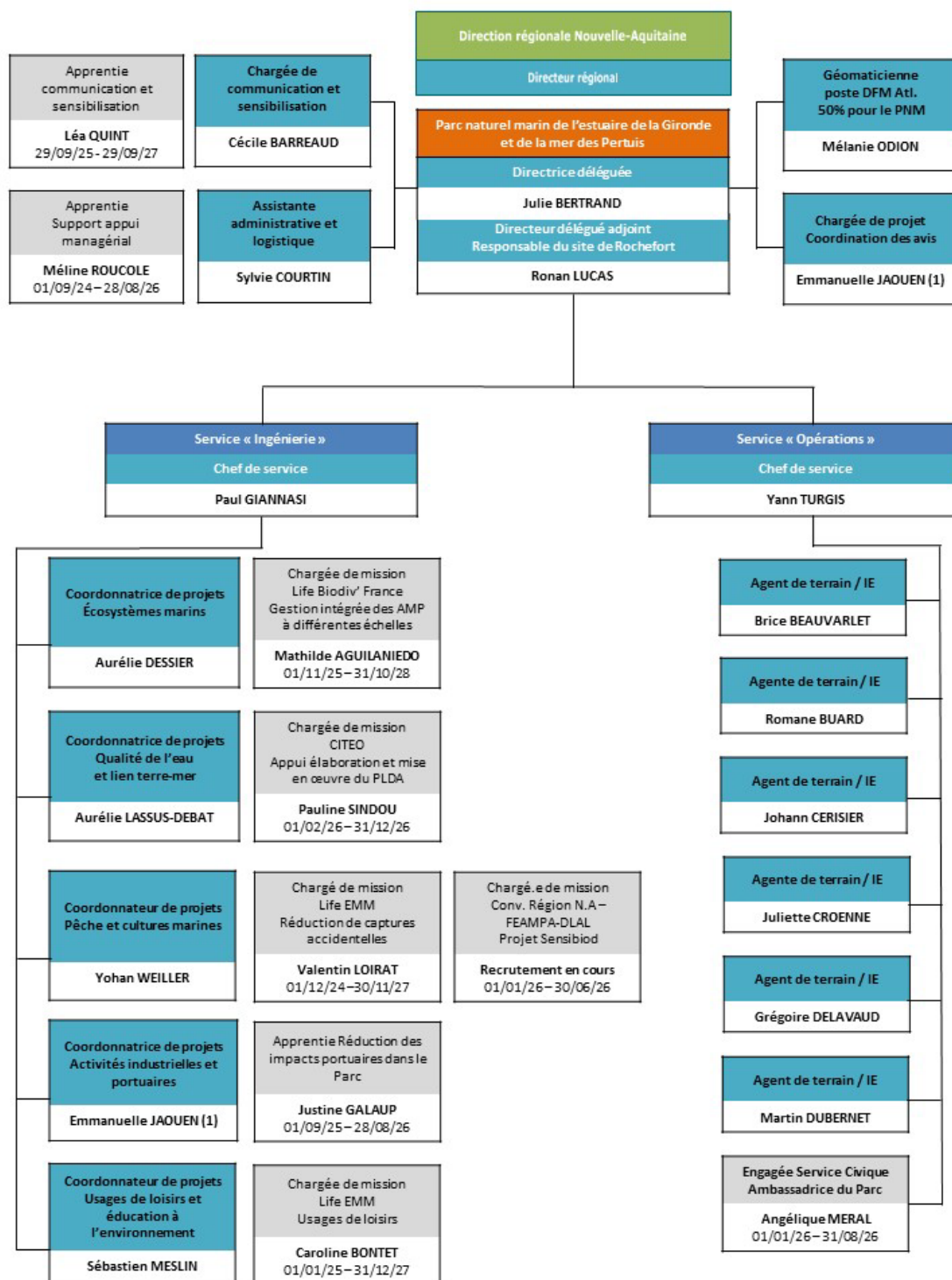


Le service opérations contribue également à la mise en œuvre des missions de suivis scientifiques, concernant les habitats de l'estran (hermelles, zostère, vasière...), des espèces littorales et marines (macro-algues, macrofaune benthique, laro-limicoles, oiseaux marins...). Les agents peuvent également embarquer avec les pêcheurs professionnels pour d'autres types de suivis : évaluation des ressources, évaluation du stock de raies brunettes, marquage de maigres, tests de dispositifs de réduction de captures accidentelles etc.

Les agents interviennent également sur des actions de sensibilisation en mer mais aussi auprès des scolaires en classe ou sur le terrain (Aires Marines Educatives), et du grand public lors des événements en lien avec la mer.

4- Annexe

Annexe 1 – Organigramme





**Parc naturel marin
de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis**

93 rue de la République
17300 Rochefort
05 46 36 70 51

[parc-marin-gironde-pertuis](#)

Suivez-nous sur notre [page Facebook](#)